



HAL
open science

Plan de conservation dans le Val d'Oise: *Potentilla montana* Brot.

Fabrice Perriat

► **To cite this version:**

Fabrice Perriat. Plan de conservation dans le Val d'Oise: *Potentilla montana* Brot.. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 9 p. mnhn-04666874

HAL Id: mnhn-04666874

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666874>

Submitted on 2 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© F. Perriat

Particularités / Confusions possibles

C'est une espèce assez caractéristique mais pouvant cependant être confondue avec la commune Potentille faux fraisier (*Potentilla sterilis* (L.) Garcke). Cette dernière possède des folioles dentées sur toute leur longueur et ne présentant pas d'aspect argenté à la face inférieure, ainsi que des fleurs à pétales plus courts que les sépales ou les dépassant de moins de 2 mm.

Contrairement à ce qu'indique son nom, la Potentille des montagnes est une espèce de plaine présente uniquement dans l'ouest de la France.

Phénologie J F M A **M** J J A S O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	VU
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RR	

Description

Plante vivace (hémicryptophyte) de 5-20 cm de haut, pubescente, à **rhizome** plus ou moins ligneux et stolonifère ; **tiges** très grêles et mollement velues, à feuilles rares et peu nombreuses, à 1-3 folioles en général ; **feuilles** basilaires à long pétiole, à 3 (rarement 4 ou 5) folioles obovales-oblongues, atténuées en coin à la base, à 5-7 dents courtes et peu marquées au sommet (tiers supérieur) ; limbe à poils soyeux argentés sur la face inférieure et les bords, légèrement pubescent sur la face supérieure ; pétioles pubescents à poils étalés ; stipules longues et lancéolées. **Fleurs** blanches de 15-20 mm de diamètre réunies par 1-4 en cymes sur des pédoncules grêles ; calicule plus court que le calice ; **pétales** légèrement échancrés de 6-10 mm de long, dépassant les sépales. **Akènes** lisses à longs poils localisés.

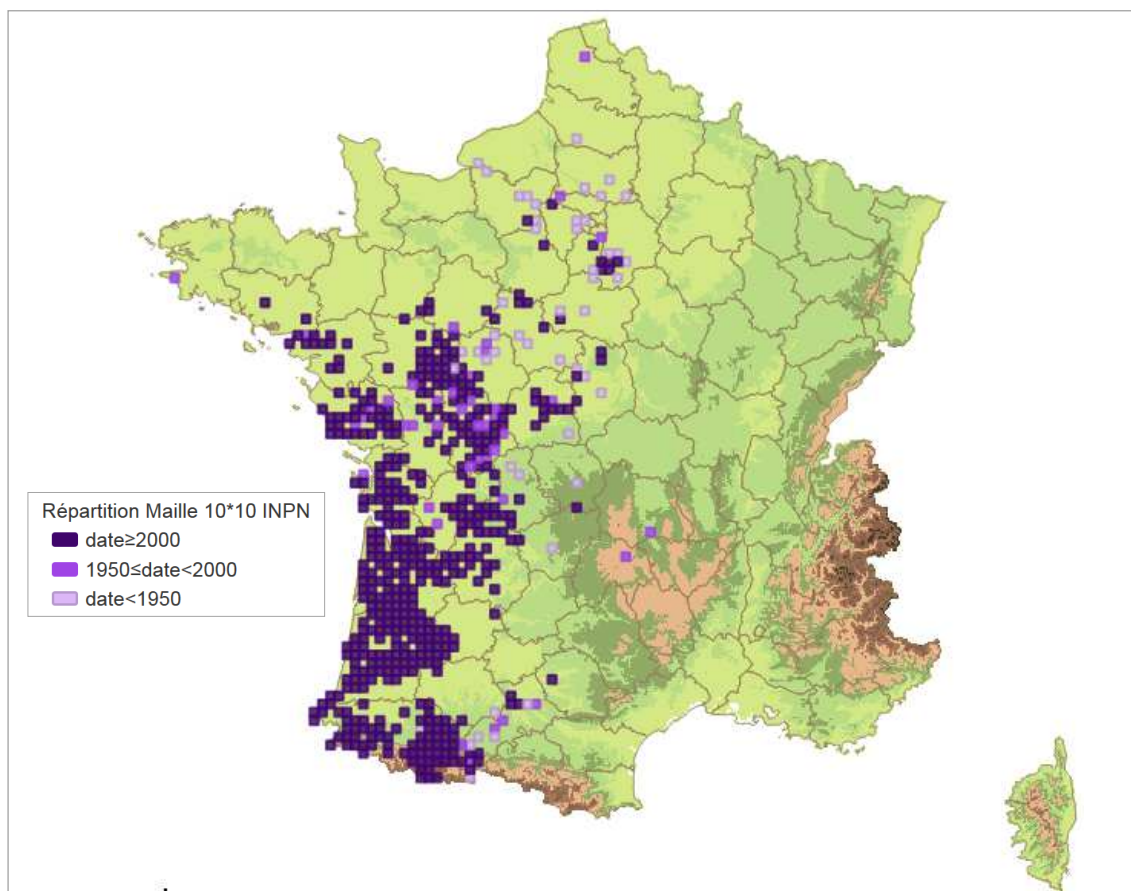
Ecologie

C'est une espèce des substrats siliceux partiellement enrichis en calcaire (placages irréguliers d'alluvions acides recouvrant le plateau calcaire lutétien), secs à très secs : bordure de chemins, dans des lisières acidiphiles de l'alliance du *Conopodium majoris* - *Teucrium scorodoniae*, clairières et vides de landes de l'alliance de *Ulicion minoris* et de l'association du *Calluno vulgaris* - *Ericetum cinereae*, au sein de boisements très clairs des chênaies-hêtraies acidiphiles. Dans le reste de la région, la plante s'observe également dans des ourlets thermophiles calcicoles relevant d'un point de vue phytosociologique de l'alliance du *Geranium sanguinei* ou mésophiles du *Trifolium medii*, dans des fourrés basiphiles du *Berberidion vulgaris*, voire dans des pelouses sur sables calcaires, plus ou moins xérophiles et acidiphiles du *Koelerio macranthae* - *Phleion phleoidis*.

Répartition

Atlantique. Endémique franco-ibérique. En France, la Potentille des montagnes est cantonnée à la façade atlantique, où son aire principale s'étale des Pyrénées atlantiques et centrales au sud de la Bretagne, jusqu'à la Touraine, la Vienne et la Haute-Vienne vers le nord et l'est. Elle se raréfie très fortement plus au nord, sous forme de foyers isolés en région Centre-Val de Loire, notamment dans l'Indre, pour atteindre les marges de l'Île-de-France. Elle semble disparue des Hauts-de-France, où elle a existé principalement en Picardie et est en danger critique d'extinction en Haute-Normandie. Plus à l'est, elle est totalement absente.

L'enjeu pour le Val d'Oise est donc de participer à la conservation de cette espèce en situation d'isolat et en limite de répartition septentrionale dans le Vexin.



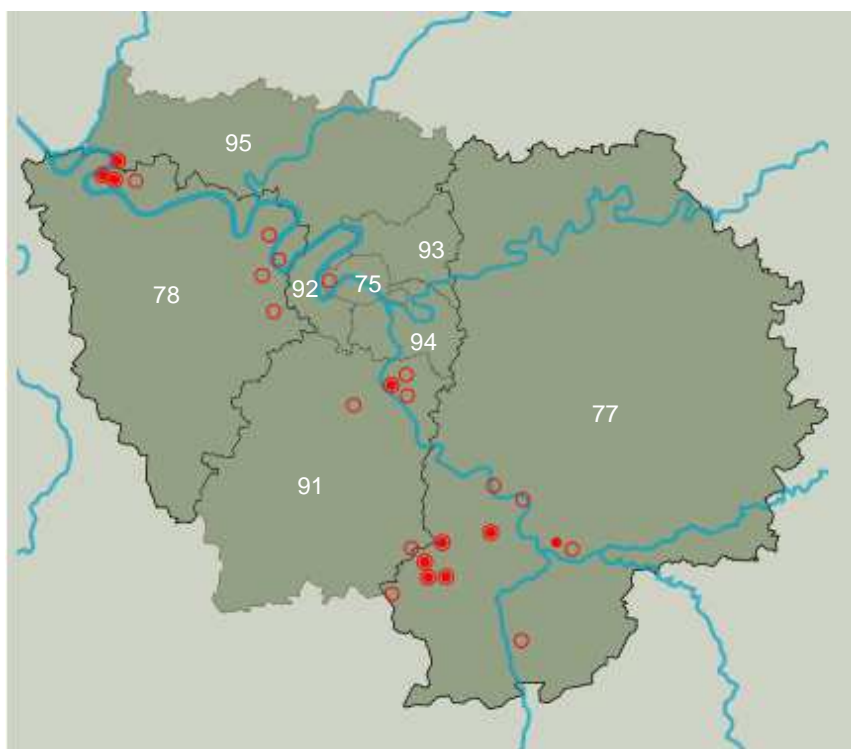
Répartition de la Potentille des montagnes en France

Sources : © FCBN 2013 – Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

Distribution en Île-de-France

En Île-de-France, la Potentille des montagnes est en situation d'isolat nord-oriental et à la limite septentrionale de son aire de répartition. Son noyau de populations principal est constitué par le massif de Fontainebleau et ses annexes, où la plante est localement abondante. Elle est nettement plus localisée dans le sud de la Brie humide, au Bois de Valence et en Forêt domaniale de Sénart, où elle a été redécouverte récemment. Un foyer isolé est connu dans le Vexin, à cheval sur les Yvelines et le Val d'Oise, tandis que la plante est disparue de longue date de ses autres localités de l'ouest parisien.

Dans le Val d'Oise, la Potentille des montagnes est connue uniquement en surplomb de la basse vallée de la Seine, sur la haute terrasse alluviale du **XXXXXX**, à Vétheuil. Cette station se prolonge dans le département voisin des Yvelines (communes de Saint-Martin-la-Garenne et Follainville-Dennemont).



Carte de répartition de la Potentille des montagnes par commune en Île-de-France

Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Bilan des stations de Potentille des montagnes observées après 2000 dans le Val d'Oise

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) de protection / Zonage(s) d'inventaire(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX 1 Vétheuil (95)	1995	2016	2016	2 touffes dans une pelouse acidocline ourléfiée au sein d'une lande à Ericacées et Fougère aigle	Fermeture du milieu	Défavorable			PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Zone centrale du Bois de Chenay », ZNIEFF 2 « Boucle de Guernes-Moisson », SIC « Coteaux et boucles de la Seine »	Aucune
XXXXXX 2** Vétheuil (95)	1995	2016	2016	1 touffe dans un ourlet acidocline, en bordure de chemin	Fermeture du milieu, piétinement, élargissement du chemin	Défavorable				
XXXXXX 3** Vétheuil (95)	1995	2016	2016	Plusieurs dizaines d'individus (entre 11 et 100) dans un ourlet acidocline, en bordure de chemin, sur une longueur de 60 m	Fermeture du milieu, piétinement, élargissement du chemin	Moyennement favorable	Privé	Privé		
XXXXXX 4** Vétheuil (95)	1995	2016	2016	1 touffe dans un ourlet acidocline, en bordure de chemin	Fermeture du milieu, piétinement, élargissement du chemin	Défavorable				
XXXXXX 5** Vétheuil (95)	1995	2016	2016	Plusieurs dizaines d'individus (entre 11 et 100) dans un ourlet acidocline, en bordure de chemin, sur une longueur de 65 m	Fermeture du milieu, piétinement, élargissement du chemin	Moyennement favorable				

*Evaluation à « dire d'expert » tenant compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives de la population, des menaces pesant sur la station et de l'état de conservation de l'habitat dans la station

** Ces populations étant situées en bordure d'un chemin marquant la limite départementale entre Yvelines et Val d'Oise, leur appartenance à l'un ou l'autre des départements n'est pas aisée. En effet, malgré leur géo-référencement systématique au GPS (précision de l'ordre de 3 ou 4 mètres), il demeure une incertitude lors de leur projection sur le SCAN 25® au moyen d'un SIG.

Remarques :

- Pour mémoire, 11 autres stations ont été confirmées en 2016 au **XXXXXX**, toujours dans la partie sud du boisement, dans le département voisin des Yvelines (communes de Saint-Martin-la-Garenne et Follainville-Dennemont). Elles sont localisées dans le prolongement des populations valdoisiennes, où elles occupent une plus grande diversité d'habitats. En plus des habitats précédemment cités, elles s'observent également dans des landes ouvertes et en situation de pré-bois (population relictuelle). Elles présentent les mêmes menaces actives ou potentielles. Bien que leurs effectifs soient variables, ils sont toutefois dans l'ensemble plus fournis que ceux des populations valdoisiennes, puisque 2 stations comportent plus de 100 individus et 5 stations comptent quelques dizaines d'individus.
- Les prospections menées en 2016 au **XXXXXX** ont été orientées sur 4 espèces (et non pas seulement sur la Potentille des montagnes). Elles ont été favorables à l'observation de la Potentille des montagnes, mais ont eu lieu à des dates trop tardives pour pouvoir observer l'espèce à un stade florifère.



Station de Potentille des montagnes à Vétheuil.

Menaces

La fermeture du milieu par boisement naturel constitue la menace la plus sérieuse à prendre en considération. Ainsi, dans le Val d'Oise, la plante ne s'observe désormais que dans une seule station sub-naturelle, une pelouse acidocline ourléifiée au sein d'une lande. Désormais, la Potentille des montagnes est presque systématiquement toujours installée dans des habitats anthropisés de substitution, en bordure de chemins ou de sentiers, ce qui la rend vulnérable au piétinement et, dans une moindre mesure, à la rudéralisation bien que ce boisement soit, pour l'heure, peu fréquenté. L'élargissement ou la stabilisation des chemins en cas d'exploitation forestière peuvent également être envisagées comme une menace potentielle. A l'inverse, en l'absence des ouvertures du milieu liées aux chemins, le boisement spontané pourrait conduire à une dégradation voire à la disparition des stations.

Gestion préconisée

La grande majorité des stations étant localisées en bordure de chemins, leur maintien en l'état est nécessaire pour assurer la pérennité des populations existantes. Une mise en lumière des lisières par coupe des ligneux (Chênes) situés en bordure pourrait redynamiser la plante, qui ne semble actuellement pas florifère en raison de l'ombrage trop important. En revanche, pour la population située dans un vide de lande, des travaux de lutte contre la fermeture du milieu sont indispensables à brève échéance. Ainsi, on pourra réaliser une coupe des ligneux (Chênes et Bouleaux principalement) et de la Callune pour augmenter la superficie d'habitat favorable. Un fauchage automnal du tapis herbacé avec exportation ou une mise en pâturage permettront quant à eux de rajeunir le milieu. En fonction des résultats obtenus, notamment pour la lande, la gestion pourra être adaptée.

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

Malgré la confirmation de près d'une dizaine de stations, la situation de la Potentille des montagnes dans le Val d'Oise est préoccupante puisque l'espèce ne compte que quelques dizaines d'individus. De plus, l'état de

conservation de pratiquement toutes les stations observées en 2016 est jugé moyennement favorable en raison de leur embroussaillage, en plus de la faiblesse de leurs effectifs.

Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher en priorité à la gestion du site, à son acquisition et à l'information des propriétaires. Le suivi des stations, la récolte et la conservation de graines sont également à prévoir.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires par porter-à-connaissance (priorité 1) ;
- B. Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;
- C. Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations (priorité 1) ;
- D. Suivre les populations (priorité 2) ;
- E. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 2)

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires par porter-à-connaissance
Contexte	Les stations valdoisiennes de Potentille des montagnes observées en 2016 sont toutes situées sur des terrains privés. Aussi, pour pouvoir envisager des actions concrètes de restauration, il est impératif de prendre contact avec les propriétaires des parcelles où se situent les stations et de les sensibiliser à la protection de l'espèce et aux enjeux associés.
Description de l'action	Après une phase préalable de recherche du (des) propriétaire(s) (consultation cadastrale et contacts locaux), un courrier sera envoyé à chacun des propriétaires concernés. Il comportera une fiche descriptive de l'espèce et une lettre explicative invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (Conseil départemental du Val d'Oise, PNR du Vexin français, DRIEE...) pour faciliter les actions à mener sur la station.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique
Contexte	La Potentille des montagnes et son habitat subissent des atteintes dans toutes les stations. Ils sont notamment impactés par la fermeture du milieu par dynamique naturelle. Actuellement, aucune station ne bénéficie d'une gestion spécifique pour l'espèce et son habitat.
Description de l'action	Après le rapprochement avec les propriétaires/gestionnaires des stations, une phase de concertation sera menée afin d'aboutir à une gestion favorable à l'espèce et à son habitat (coupe des ligneux et fourrés avec exportation des rémanents, rajeunissement de la lande à Callune par fauchage au ras du sol, fauchage des tapis herbacés à Brachypode rupestre, étrépages sur de petites surfaces, ...). Les stations du XXXXXX étant incluses dans des périmètres Natura 2000, on pourra étudier la possibilité de solliciter des aides de l'Union européenne.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP, en partenariat avec le PNR du Vexin français

Priorité 1	Action C : Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations
Contexte	Aucune station ne bénéficie d'un périmètre de protection. La Potentille des montagnes et ses habitats étant considérés comme patrimoniaux, la mise en protection des stations où l'espèce a été revue en 2016 est justifiable.
Description de l'action	On étudiera la possibilité d'acquisition des parcelles dans le cadre de la politiques ENS du Conseil départemental du Val d'Oise (acquisition ou convention de gestion avec le propriétaire), ou par le Conseil régional d'Île-de-France (via l'Agence des Espaces Verts). Outre la présence de la Potentille des montagnes, le fait que le XXXXXX soit d'un grand intérêt écologique (habitats landicoles originaux, présence d'autres espèces patrimoniales uniques à ce site), est un autre critère de décision à prendre en considération.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil régional d'Île-de-France/AEV, DRIEE, sur proposition du CBNBP.

Priorité 2	Action D : Suivre les populations
Contexte	Si des travaux de restauration sont mis en place sur les stations, il est indispensable d'évaluer leur efficacité. Pour suivre l'évolution des populations, il est nécessaire d'effectuer un suivi standardisé des stations.
Description de l'action	Dans la mesure du possible, un suivi standardisé des populations de Potentille des montagnes sera mis en place. Il s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP. Il permettra de relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur la population (effectifs, surface occupée, taux de fructification, ...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation, ...). Il portera sur les stations bénéficiant de mesures de gestion et sera réalisé annuellement compte tenu de l'instabilité possible des stations.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action E : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	Les populations valdoisiennes de Potentille des montagnes étant extrêmement réduites (sauf une) et des menaces de fermeture pesant sur l'intégralité des stations, la récolte de graines et leur stockage est une mesure conservatoire indispensable en cas de disparition de l'une ou de plusieurs stations. Aucun lot de graines n'a été récolté dans le département, ni dans les Yvelines.
Description de l'action	Il est nécessaire de constituer un stock de graines dans la banque de semences du CBNBP. Des récoltes doivent être engagées en cas de réapparition de l'espèce dans le département, afin d'obtenir un stock de graines conséquent et utilisable par la suite. Dans l'idéal, ces récoltes porteront d'une part sur les populations les plus fournies et susceptibles de disposer d'un matériel génétique diversifié mais également sur les populations les plus en danger afin de sauvegarder leur patrimoine génétique. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semences du CBNBP. Une mise en culture en jardin conservatoire pourra également être pratiquée.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

CONCLUSION

La Potentille des montagnes est victime de la dégradation généralisée des landes sèches et des ourlets thermophiles du **XXXXXX**, qui abrite les dernières populations valdoisiennes connues. L'aire de présence de l'espèce s'est réduite aux stations situées sur la frontière départementale. La restauration des habitats, d'une grande originalité pour le département, présente un enjeu fort, non seulement pour la conservation de la Potentille des montagnes, mais également pour les autres espèces (Potentille des montagnes, Porcelle tachetée...) uniquement localisées à ce site dans le Val d'Oise. La réouverture des milieux est indispensable dans un bref délai. La sensibilisation des propriétaires et gestionnaires, ainsi qu'une récolte de graines devront être faites pour pallier toute nouvelle dégradation du site ou disparition.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.
- FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2016. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale

de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2016. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, décembre 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr